



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU «GROUPE DE TRAVAIL POUR LES RAPPORTS AVEC
LES PARLEMENTS NATIONAUX ET L'OPINION PUBLIQUE»***

Jeudi 8 avril 1965

Nous accueillons avec plaisir le «Groupe de travail pour les rapports avec les Parlements Nationaux et l'opinion publique» de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Rien de ce qui peut rapprocher les hommes entre eux n'est étranger à Notre ministère. Ce qui, en particulier, concerne l'avenir du continent européen, Nous le disons encore ces jours derniers, Nous tient à cœur, et Nous saisissons volontiers les occasions qui se présentent pour le réaffirmer.

Non pas, certes, que l'Eglise ait compétence pour décider des meilleures solutions politiques à adopter pour atteindre le but poursuivi. Mais c'est ce but qui l'intéresse et que Nous trouvons formulé très heureusement dans l'une des dernières «recommandations» de votre Assemblée Consultative: «la réalisation d'une union européenne qui soit aussi étroite que possible en ce qui concerne les liens entre les pays de l'Europe, et aussi large que possible en ce qui concerne ses frontières» (Recommandation N. 408, § 11, 25-26 janvier 1965).

L'évolution des événements ne va malheureusement pas toujours dans le sens de cette réalisation. Est-ce une raison pour se décourager, pour abandonner une cause si difficile à faire avancer? Faudrait-il donc, après des débuts qui semblaient si prometteurs, se résigner à revenir en arrière, renoncer pour un temps à l'idéal entrevu d'une union plus profonde, plus cohérente, et laisser attendre encore cette Europe qui, par moments, semble si peu pressée de s'unir?

A Dieu ne plaise, Messieurs! Vous seriez les premiers à protester contre cette attitude défaitiste, vous qui êtes, en quelque sorte, les «missionnaires» de l'idée européenne. N'est-ce pas à vous, en effet, que revient la tâche délicate d'aller, de capitale en capitale, étudier l'insertion dans la

législation des différents Pays des mesures arrêtées par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe? Et comment vous en acquitteriez-vous si vous n'aviez pas foi et confiance dans la cause que vous servez?

D'ailleurs, si les difficultés ne manquent pas, des signes encourageants apparaissent aussi sur l'horizon. La presse nous apportait, ces jours-ci, la nouvelle de la fusion des exécutifs des trois communautés européennes, nouvelle étape, de portée limitée, certes, mais significative, sur la voie de l'union.

C'est donc sur une note d'optimisme et d'espérance que Nous voulons prendre congé de vous, chers Messieurs, en vous donnant Nos plus vifs encouragements pour l'heureuse poursuite de vos labeurs, sur lesquels Nous invoquons de tout cœur ainsi que sur vos personnes et sur tous ceux qui vous sont chers, l'abondance des divines bénédictions.

*AAS 57 (1965), p.395-396.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. III, p.217-218.

L'Osservatore Romano, 9.4.1965, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.16, p.2, 3.

La Documentation catholique, n.1447 c.772-774.